

CULTURE

GROUPE DES ÉLUS COMMUNISTES

**Conseil Régional
Réunion du 24 – 25 mai 2011**

**Politique culturelle régionale : « Bretagne l'ambition culturelle : Enjeux,
méthode, priorités »**

Intervention de Josiane Corbic

Monsieur le Président,
Mes cher(e)s collègues,

« Investir dans la culture » : voici une orientation qui peut paraître à contre courant aujourd'hui tant nous constatons une importante régression des politiques de soutien à la culture. Pourtant, c'est bien le pari que nous faisons avec ce nouveau projet culturel pour la Bretagne.

Nous saluons donc tout d'abord une démarche : les multiples rencontres de notre collègue Jean Michel Le Boulanger avec l'ensemble des acteurs culturels; et un projet culturel auquel nous adhérons nonobstant quelques remarques.

« Une culture qui permet le maintien à distance, le discernement, l'esprit critique face à la complexité du monde » dit le rapport.

Nous réinsistons sur le fait que la culture est un enjeu de transformation sociale. En effet, la réalité culturelle d'une société se mesure aussi dans sa capacité à revendiquer, à agir, à intervenir et à exercer sa citoyenneté. Ainsi, l'histoire fait partie de la culture.

Mais le discernement et l'esprit critique appellent aussi la nécessité de construire un autre rapport au monde. La culture doit favoriser cette quête de sens. Et, c'est à la puissance publique de l'y encourager.

Les défis à relever sont de taille. Car, alors même que la démocratisation culturelle joue son rôle quand notamment les moyens sont présents, jamais la culture n'a été à ce point au cœur des affrontements idéologiques. La tendance est de la renvoyer soit au divertissement de masse, soit à l'élitisme. Un grand écart où le sens véritable de culture populaire ne trouverait plus sa place alors que l'enjeu d'aujourd'hui est bien de redonner tout son sens au lien entre éducation populaire et culture.

J'évoquais, précédemment, notre satisfaction des propositions de travail à l'échelle du mandat. Deux chantiers, entre autres, appellent de ma part quelques remarques.

Tout d'abord, la promotion du patrimoine culturel immatériel avec son projet emblématique : la Bibliothèque Numérique Régionale.

Ce projet est particulièrement enthousiasmant. N'associe-t-il pas la nécessité de garder la mémoire d'une civilisation mais également d'ouvrir à tous l'accès au savoir ?

A la valorisation du patrimoine et des cultures bretonnes au travers d'un accès unique, le document évoque le soutien aux procédés de numérisation.

Faute de moyens financiers suffisants, des institutions publiques n'hésitent pas à faire appel à des entreprises privées, pour numériser leurs fonds.

Plus que l'intervention d'une entreprise privée, c'est la dérive monopolistique qui interpelle, les questions éthiques sont nombreuses concernant la pérennité de

la gratuité d'accès comme sur une possible remise en cause de la diversité culturelle.

Je suis sûre que le Conseil régional sera attentif à ces dérives et favorisera la maîtrise publique de notre patrimoine.

La réflexion en cours pour intégrer les personnels de l'Agence culturelle comme de l'Institut Culturel à la structuration de ce nouveau projet nous semble une bonne chose et surtout une chance pour ces salariés préoccupés par rapport à leur devenir.

Le second grand chantier que je souhaitais évoquer est la jeunesse. Plusieurs propositions nous sont faites qui restent à définir précisément.

Nous attachons un intérêt tout particulier aux résidences d'artistes dans les lycées, source de richesse tant pour les artistes que les lycéens. Ceci est une approche à développer. En effet, une récente étude de la JOC sur les pratiques culturelles des jeunes révèlent que les freins à la pratique culturelle sont le temps puis le manque d'intérêt, et enfin le coût. Il faut donc créer tout d'abord l'envie mais également tenter d'apporter des réponses en termes de coût.

Le dispositif Karta y contribue fortement. D'ailleurs, la question du coût important du transport n'est pas neutre dans le choix des lycées de s'engager dans ce dispositif. Cette question pourrait être regardée de plus près.

Il faut également rappeler que notre investissement en matière de projets éducatifs dans les lycées est une démarche tout à fait volontaire de notre part. Elle prend plus d'importance chaque année avec la suppression régulière des options culturelles dans les lycées faute de Dotation Globale Horaire suffisante, ce qui impose de se recentrer sur les enseignements obligatoires.

Nous devons être également dans la recherche de l'autonomie des jeunes dans leurs pratiques culturelles. Aussi, Monsieur le Vice-président, pouvez vous nous donner quelques précisions sur ce que vous entendez par « *entreprendre des*

démarches innovantes qui permettent une meilleure prise en compte des aspirations et des pratiques quotidiennes des jeunes, dans leur diversité. » ?

Concernant la création, ceci apparaît comme une de vos priorités et nous soutenons cette démarche. Je souhaitais attirer votre attention sur des formes de culture dites « confidentielles » qui doivent avoir notre soutien. Je pense aux cultures urbaines (les arts de la rue, par exemple), à la culture scientifique ou encore à la culture du travail.

Le travail est, en effet, l'une des questions les plus idéologiques de la bataille des idées, source d'inspiration sans égal pour les artistes. Parallèlement aux opérations de billetterie que proposent les Comités d'entreprises, nous pourrions favoriser la création et la diffusion d'œuvres sur et avec le monde du travail en soutenant les artistes qui souhaitent travailler sur ce sujet, en formant des animateurs culturels et des élus de Comités d'Entreprise,...

On peut rappeler que la culture n'existerait pas sans les artistes or, faut il encore qu'ils aient les moyens d'exercer leurs professions. Les attaques se multiplient et particulièrement contre leur statut d'intermittent. Dernièrement, on constate une remise en cause du temps qui leur est accordé pour créer, situation à laquelle le Conseil régional de Bretagne doit être très attentif.

Et, si nous partageons les idées de meilleure lisibilité, de plus grande transparence dans nos politiques, et de renouvellement des projets, nous sommes également attachés à l'aspect pluriannuel des conventions passées avec les acteurs culturels. Un point à mi-étape des conventions signées avec les équipes artistiques permettrait ainsi de leur donner plus de visibilité et de sécurité.

Enfin, nous sommes très sensibles à la place accordée à la question de l'aménagement du territoire dans ce bordereau.

Si, le maillage d'équipements culturels est relativement serré en Bretagne, certains territoires sont tout de même moins favorisés. L'objectif à atteindre d'équité

territoriale prend tout son sens avec le projet d'installer dans les territoires des postes dédiés à l'ingénierie culturelle. En effet, travailler ensemble s'apprend.

Je vous remercie.